RENCONTRES BORALEX

Tout au long de l'année 2017, les élus des parcs en exploitation Boralex étaient invités à participer aux Rencontres Boralex en région. L'initiative d'un tel événement en région est né d'un souhait global de proximité de la part de nos élus après une première édition nationale organisée en 2016 dans nos locaux de Lyon. Et c'est bien là tout l'intérêt des Rencontres Boralex qui ont été conçues pour renforcer les liens entre notre société et les territoires et qui sont l'occasion pour nos élus de découvrir notre activité sous un nouvel angle.

C'est donc sous un splendide soleil d'automne que s'est déroulée la première édition régionale consacrée au Grand Est le 22 novembre 2017. Après un traditionnel café d'accueil, le coeur de la journée a été rythmée par des sessions d'échanges autour de l'éolien, ses enjeux, ses évolutions et sa prise en compte dans le développement des territoires. Puis, le groupe (composé d'une quinzaine d'élus et de notre partenaire le WWF France) a été cordialement invité à venir échanger avec nos équipes d'exploitation et sur notre base de maintenance située sur la commune de Verrières (10). Une visite marquée par la livraison d'une nacelle d'exposition qui servira au travail de maintenance des techniciens d'exploitation et qui, dans un cadre plus large, pourra servir de modèle pédagogique pour les visites à venir.

PARTENARIAT EXCLUSIE

Depuis 2011, Boralex s'est engagée auprès du WWF France à faire évoluer ses pratiques environnementales. Ce partenariat fixe un haut niveau d'exigence dans la prise en compte des enjeux environnementaux pour le développement et la réalisation de nos projets éoliens et solaires.

WWF
LE WWF ACCOMPAGNE BORALEX DANS SA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

À VOTRE ÉCOUTE

Vous avez des questions sur le projet éolien ou souhaitez recevoir les prochains numéros de ce Journal de l'Éolien directement par email ? Nous vous invitons à nous envoyer un email en précisant votre demande accompagnée du nom du projet et de vos coordonnées à l'adresse suivante : **info@boralex.com**

BORALEX

DÉVELOPPEMENT - CONSTRUCTION - EXPLOITATION

- 35 PARCS ÉOLIENS
- 2 PARCS SOLAIRES
- 1 CENTRALE DE COGENERATION

PUISSANCE TOTALE INSTALLÉE **635,5** MW

1ER PRODUCTEUR INDÉPENDANT ÉOLIEN TERRESTRE DE FRANCE

Implantation au plus près des sites : Blendecques (62), Lille (59), Verrières (10), Lyon (69), Chaspuzac (43), Marseille (13), Avignonet-Lauragais (31), Haute-Goulaine (44) et Saint-Grégoire (35).

+130 Employés

GRAND-EST

Puissance installée **98** MW

6 Parcs éoliens :
Yonne : Pays d'Othe ;
Aube : Moulin à vent, Vallée de l'Arce, Comes de l'Arce ;
Haute-Marne : Les Éparmonts, Haut de Conge.

2016 : création d'une base de maintenance à Verrières (10)

Prospection, développement de projet éolien, exploitation et maintenance des sites.

51 éoliennes installées

NOS ACTIFS ACTUELS EN GRAND-EST

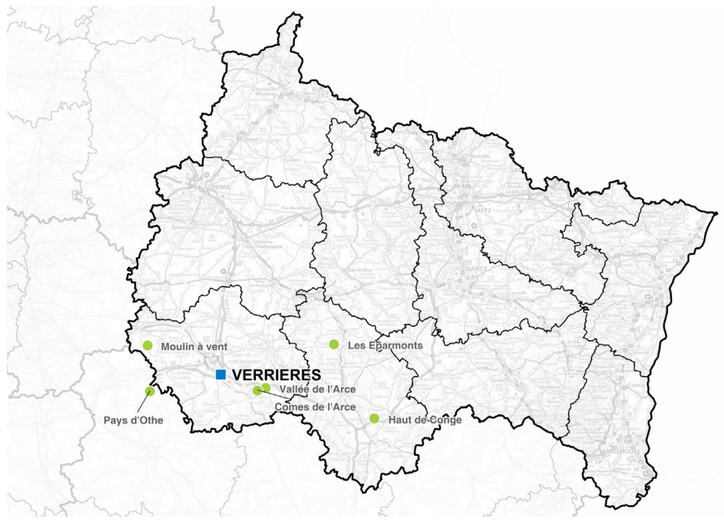

Boralex S.A.S.
18 Rue Jean Moulin
10390 Verrières

www.boralex.com
@BoralexInc

Photos non contractuelles
Imprimé sur du papier 100 % recyclé
Publication : © Boralex SAS
Reproduction interdite

BORALEX
créatrice d'énergie

Le Journal de l'Éolien

PRINTEMPS 2018 - NUMÉRO 2

Projet éolien

Bonnecourt & Chauffourt

ÉDITO

L'énergie du vent est devenue un véritable enjeu national pour assurer à la fois une alternative aux ressources fossiles et une diversification de nos sources d'énergies, tout en limitant nos émissions de polluants et la production de déchets dangereux.

Chez Boralex, nous pensons que ce contexte est une formidable opportunité offerte à tous les territoires pour créer une dynamique en vue de la transition énergétique. Industriel partenaire des territoires, nous concevons, construisons et exploitons des parcs de production d'électricité décentalisés.

Nous sommes impliqués dans le projet éolien de Bonnecourt & Chauffourt depuis l'été 2015. Depuis le précédent numéro du Journal de l'Éolien paru en novembre 2015, de nombreuses études on été menées sur la zone de projet. Ce nouveau numéro du Journal de l'Éolien reviendra sur celles-ci et vous présentera un large historique, technique et humain, du projet ainsi que les étapes à venir dont, notamment, une phase de consultation territoriale.

Le Journal de l'Éolien est issu d'une démarche volontaire de Boralex qui souhaite communiquer et informer les populations concernées par le projet en toute transparence et objectivité.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une bonne lecture.

PROJET ÉOLIEN

LES ÉTUDES

Boralex est impliquée dans le projet éolien situé sur les communes de Bonnecourt et Chauffourt depuis l'été 2015. Le projet s'inscrit dans une logique de développement territorial dans le département de la Haute-Marne (52).

Après une première approche sur la pré-faisabilité du projet en interne, notre équipe de développement a rencontré le conseil municipal durant l'été 2015 pour présenter nos intentions d'études. D'un commun accord, Boralex s'est par la suite rapprochée des propriétaires fonciers, puis des exploitants agricoles, concernés par la zone d'étude avant de lancer les études techniques et environnementales.

En effet, la réalisation d'un parc éolien est soumise à de nombreuses études et contraintes qui doivent être analysées avant de déterminer la localisation des éoliennes. Le gisement en vent est un élément majeur mais les autres paramètres le sont tout autant, ont notamment été étudiés :

- **Le paysage** : un diagnostic paysager approfondi du site et de ses alentours a permis de définir les enjeux liés au patrimoine, au relief, à l'habitat, aux axes de circulation ainsi qu'à la perception et aux pratiques du territoire.
- **La biodiversité :** un bureau d'étude indépendant a analysé le territoire sur un cycle biologique complet soit au moins une année. Cette expertise a permis d'identifier les habitats naturels, les oiseaux, les axes migratoires, les chauves-souris et la faune terrestre présents sur le site.
- **L'acoustique :** cette étude a consisté en la pose de microphones au niveau des habitations situées à proximité du projet afin de mesurer le bruit sans éoliennes. Des simulations numériques réalisées par un expert acoustique indépendant permettront d'optimiser le mode d'exploitation des éoliennes afin de garantir le respect de la réglementation. En phase d'exploitation, un contrôle du bruit sera réalisé pour vérifier la conformité des installations.

Aujourd'hui, les études sont en phase de finalisation et nous allons pouvoir commencer à réfléchir au design du projet. En croisant les différents enjeux recensés, nous serons en mesure de définir le nombre exact d'éoliennes ainsi que plusieurs variantes d'implantation qui seront alors soumises à des analyses plus poussées. Nous retiendrons finalement l'implantation qui répondra de manière optimale aux enjeux du territoire.

Cette implantation fera l'objet d'une demande d'Autorisation Environnementale Unique qui a remplacé le permis de construire et l'autorisation d'exploiter. Ce dossier comporte entre autres documents, une étude d'impact sur l'environnement humain et naturel et sera déposé à la fin de l'année 2018 en Préfecture de Haute-Marne. Le dossier sera alors instruit par les services de l'État avant une prise de décision finale par le Préfet.

LE PROJET VU DE L'INTÉRIEUR

JÉRÔME HOSSELET - CHEF DE PROJETS

« Suite à des changements d'effectifs en interne, le projet éolien de Bonnecourt-Chauffourt a connu une période de creux entre l'été 2016 et le printemps 2017. Cette phase "détendue" n'a toutefois pas remise en cause le projet, les études techniques ont notamment été menées à bien pendant cette période tandis que les études paysagères et acoustiques ont été relancée à mon arrivée fin 2016 chez Boralex.

Passée une période de reprise des contacts avec le territoire et les élus, le projet est de nouveau sur de bons rails. Sur le plan technique nous sommes entrés dans la phase de design du projet. En parallèle, avec les ressources internes à Boralex, nous avons décidé de reprendre la consultation territoriale (voir ci-contre) afin de finaliser le projet dans les meilleures dispositions possibles. »

HISTORIQUE & À VENIR

2015

- Été / Hiver
  - Premiers contacts et initiation de la démarche de consultation territoriale ;
  - Pré-diagnostics environnementaux, paysagers et techniques.

2016

- Printemps
  - Lancement des études environnementales ;
  - Installation du mât de mesure de vent.

2017

- Printemps
  - Résultats des premières études ;
  - Lancement des études paysagères et acoustiques.

2018

- Hiver
  - Restitution de l'ensemble des études.
- Printemps
  - Reprise de la démarche de consultation territoriale.
- Été
  - Finalisation de l'étude d'impacts et choix du scénario d'implantation.
- Automne
  - Dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

2019 *PLANNING PRÉVISIONNEL*

- *Hiver*
  - *Enquête publique.*
- *Printemps*
  - *Autorisation préfectorale.*

CONSULTATION TERRITORIALE

Afin de développer des mesures d'accompagnements en fonction des attentes et besoins du territoire concerné par le projet, Boralex a décidé de mettre en place une démarche de consultation territoriale. L'objectif de cette démarche pour Boralex est de créer un dialogue constructif, d'enrichir positivement la réflexion autour de ces mesures afin de faire émerger une vision du projet la plus partagée possible.

Dans ce cadre, une première réunion de rencontre a été organisée avec les élus de Bonnecourt et de Chauffourt en février 2018. Par la suite et avec leur accord, Boralex provoquera au printemps plusieurs rencontres avec différents acteurs du territoire (Associations locales, acteurs économiques, etc.).

PERMANENCE D'INFORMATION

À noter que pour le grand public, Boralex organisera une permanence d'information sur le projet éolien avant la période estivale. Tous les habitants seront conviés à venir s'informer sur le projet éolien, les études menées mais aussi l'énergie éolienne en général. Plus d'information sur la date, l'horaire et le lieu vous seront communiquées dans une publication ultérieure.

LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES

le site accueillera entre :

6 & 9

de 3 à 4 MW

Soit pour un scénario maximal : l'équivalent d'environ

20000 foyers alimentés*

et de

43000 tonnes de CO_2 évitées*

**calcul sur la base des chiffres Ademe (Alimentation : hors chauffage)*

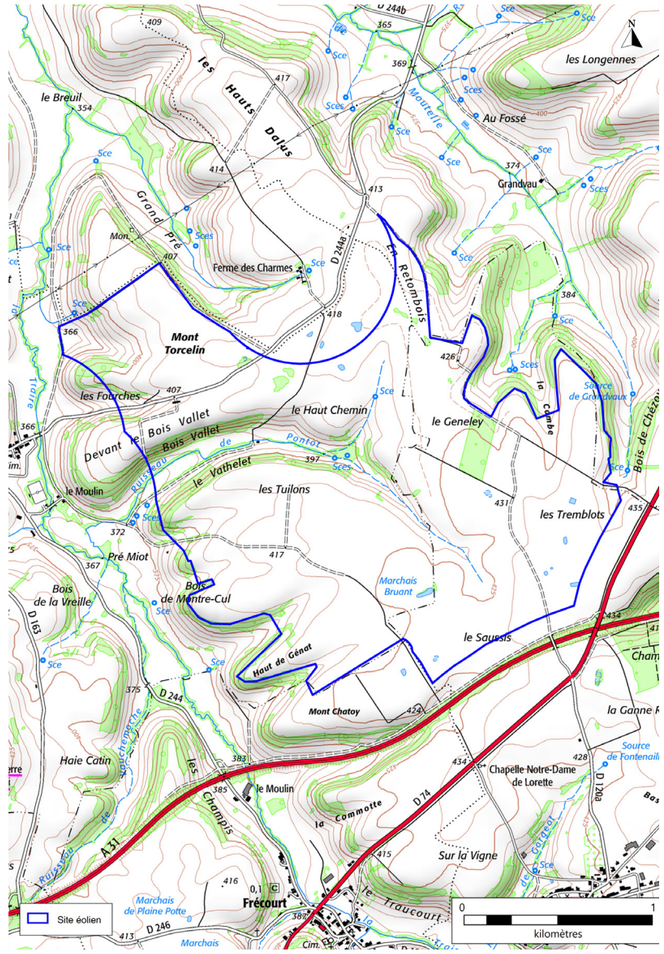

Ci-contre : cartographie de la zone de projet